



Communiqué de Presse
A Paris, le 13 novembre 2014

Le Comité ONU Femmes France fait la lumière sur les multiples facettes des violences faites aux femmes

En ce mois de novembre, en relayant les campagnes d'ONU Femmes, Beijing+20 et HeForShe, le Comité a pour but d'accroître la visibilité des violences faites aux femmes pour mieux les combattre.

Le 20 novembre, en lien avec la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Comité ONU Femmes France, organise, en partenariat avec la faculté Paris Diderot, un évènement autour du film « La valse de Marylore » en présence du réalisateur Marco Conti Sikic et d'Inna Modja, pour mieux comprendre et donc lutter contre les violences faites aux femmes.



Quinze ans après la proclamation, par les Nations Unies, du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la situation reste alarmante dans tous les pays du monde.

Que ce soit à la maison ou dans la rue, en temps de paix ou de guerre, les violences à l'encontre des femmes sévissent autant dans l'espace privé que public, et ce, quels que soient les milieux sociaux. Elles peuvent prendre différentes formes : viol conjugal, mariages forcés, excision mais aussi harcèlement sexuel ou moral sur le lieu de travail ; à l'université ou dans la rue. Les violences faites aux femmes et aux filles sont une des expressions des inégalités entre les femmes et les hommes qui structurent nos sociétés. Il est nécessaire d'en comprendre les origines et les formes afin de mieux les combattre.

L'élimination des violences faites aux femmes et aux filles est un enjeu de société majeur qui doit être au cœur des priorités des politiques publiques.

Dans le cadre de cette lutte contre les violences, l'implication des hommes est essentielle. La campagne HeForShe, lancée officiellement le 20 septembre au siège des Nations Unies par l'actrice Emma Watson, est un mouvement de solidarité international qui invite les hommes et les garçons à se mobiliser pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

L'évènement ciné-débat du 20 novembre en présence d'Inna Modja aura lieu de 12h à 13h30 - Université Paris Diderot - Halle au Farine - 10 rue Françoise Dolto - 75103 Paris.

À propos du Comité ONU Femmes France

Le Comité ONU Femmes France est une association française indépendante qui soutient la mission d'ONU Femmes en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

Créé en 2013, le Comité est le relais des campagnes internationales menées par ONU Femmes. En France, le Comité développe des actions de plaidoyer, d'éducation et de sensibilisation du public. Il contribue à la mobilisation de ressources en faveur de programmes dans 85 pays.

En savoir plus : www.onufemmes.fr

Contact Presse

Aressy RP

Elsa Plaud

01 85 76 12 02

06 19 61 77 82

e.plaud@areddy-rp.com

LES FAITS

Les violences domestiques :

Une femme sur trois dans le monde a déjà été victime de violences physique ou sexuelle, majoritairement de la part d'un partenaire intime.

En 2012 ; 1 femme sur 2 morte dans le monde l'a été des suites de violences infligées par son partenaire ou un membre de sa famille, contre seulement 1 homme sur 20 mort pour les mêmes raisons. En France, 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint.

Le cas particulier des violences sexuelles :

Les actes de violence sexuelle peuvent avoir lieu dans des cadres et circonstances très différents. Dans certains pays, plus d'une adolescente sur trois rapporte que sa première expérience sexuelle a été forcée.

Dans l'Union Européenne 45 à 55% des femmes âgées de plus de 15 ans sont ou ont été victimes de harcèlement sexuel.

L'exploitation sexuelle :

4.5% millions de personnes sont victimes d'exploitation sexuelle. 98% d'entre elles sont des femmes et des filles.

Les mutilations sexuelles féminines et le mariage d'enfants :

Les mutilations sexuelles féminines restent des pratiques encore courantes dans les 29 pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Aujourd'hui, 133 millions de filles et de femmes en ont été victimes. On estime actuellement à 700 millions le nombre de femmes mariées avant l'âge de 18 ans et plus d'un tiers d'entre elles l'ont été avant l'âge de 15 ans.

Au niveau mondial, la législation protège peu les femmes :

Seuls 2/3 des pays disposent de lois contre les violences conjugales.

Seuls 52 pays dans le monde ont explicitement criminalisé le viol conjugal.

2.6 milliards de femmes et filles vivent dans des pays n'ayant pas explicitement criminalisé le viol.